

Procès-Verbal

Assemblée générale annuelle des parents de l'école Saint-Fabien

Mercredi 10 septembre 2025, 19 h 30

1. Ouverture de l'assemblée

En l'absence d'une présidence, M. Bergeron, directeur, déclare l'assemblée ouverte. Il est 19h32.

Brève présentation de deux directions : Yvan Bergeron, directeur et Annie Bélanger, directrice adjointe.

2. Désignation d'un(e) président(e) d'assemblée

IL EST PROPOSÉ par Yvan Bergeron :

N'ayant plus de président du Conseil d'établissement, je me propose afin de présider l'assemblée.

Élue par acclamation

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Yvan Bergeron que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

4. Désignation d'un ou une secrétaire d'assemblée

IL EST PROPOSÉ par Yvan Bergeron :

QUE Marie-Hélène Gagné agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

Élue par acclamation

5. Adoption du procès-verbal du 11 septembre 2024

IL EST PROPOSÉ par Maya Charrette-Côté que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de parents du 11 septembre 2024 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

6. Constatation de la convocation de l'assemblée

L'avis de convocation vous a été transmis le 5 septembre 2025, en conformité avec l'article 47 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que tous les parents des élèves doivent être convoqués au moins 4 jours avant la tenue de l'assemblée.

7. Nomination d'un président d'élection

IL EST PROPOSÉ par Nancy Caouette :

QUE Yvan Bergeron agisse à titre de président d'élections.

Élue par acclamation

8. Adoption de la procédure d'élection

IL EST PROPOSÉ par Yvan Bergeron de procéder de la manière suivante :

- *Chaque personne intéressée aura un maximum de deux minutes pour se présenter et déposer sa candidature pour l'un des deux postes.*
- *Déterminer si l'assemblée souhaite un vote à main levée ou confidentiel ?*
- *S'il n'y a que deux candidatures, ces personnes seront élues d'office.*

Par l'utilisation d'un vote à main levée :

- *Le premier vote servira à l'élection des personnes qui siégeront pour les mandats de 2 ans ;*
 - o *Deux postes de 2 ans sont à pourvoir*
 - *Les deux personnes qui recevront le plus de votes seront élues.*

- Le deuxième vote servira à l'élection des personnes qui siégeront comme parent substitut ;
- Le troisième vote, pour l'élection du représentant au comité de parents du CSSDM ;
- Finalement, le quatrième vote, pour l'élection du représentant substitut au comité de parents du CSSDM.

Adoptée à l'unanimité

9. Élection des membres parents au conseil d'établissement (seuls les parents votent pour l'élection des parents)

Membres élus l'an dernier :

- a. Nancy Caouette (reste un an)
 - b. Sébastien Veillet (reste un an)
 - c. Maryse Robitaille (reste un an)
- Dépôt des candidatures aux deux postes de 2 ans :
- d. Maya Charrette-Côté
 - e. Anita Rowan
 - f. Sébastien Breton

Un vote à main levé est tenu.

Les nouveaux membres élus sont Maya Charrette-Côté et Anita Rowan.

10. Élection des parents substitués au conseil d'établissement (occasionnel)

- 2 à 6 places disponibles
- Candidat(e)s au poste
 - a. Annie Beauchamp
 - b. Frédéric Bettez
 - c. Sébastien Breton
 - d. Brigitte L'Héroult
 - e. Julie Tran

11. Élection du représentant au comité de parents

- Candidat(e)s au poste
 - f. Nancy Caouette

12. Élection d'un substitut pour siéger au comité de parents

- Candidat(e)s au poste
 - g. Sébastien Veillet

13. Formation d'un organisme de participation des parents (OPP)

- a. Présentation des réalisations de l'OPP 2024-2025 par madame Maryse Robitaille
- b. Acceptez-vous que l'OPP de l'école Saint-Fabien soit reconduit

Adopté à l'unanimité

- c. Adoption des modes de fonctionnement seront établis lors de la première réunion de l'OPP qui aura lieu le 30 septembre prochain.
- d. Les parents intéressés par l'OPP sont invités à inscrire leurs coordonnées sur une feuille d'inscription avant de quitter ce soir.

14. Une formation obligatoire du MEQ est exigée pour tous les nouveaux membres du conseil d'établissement.

*Formation autonome en visio-capsules.

15. Varia (dans le cadre de l'assemblée de l'OPP)

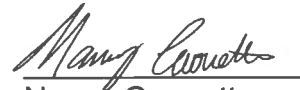
- Une brève explication est donnée concernant le Trottibus. Les détails suivront dans un envoi courriel ultérieur.
- Certains parents amènent l'idée de l'achat de filets de soccer. Ils sont invités à déposer leur projet via le Conseil d'établissement.

16. Levée de l'assemblée

20h21



Yvan Bergeron
Directeur



Nancy Caouette
Présidente CÉ

